

# LA DÉCISION STRATÉGIQUE

La méthode et les outils pour maîtriser le futur

## BULLETIN DE PARTICIPATION

**Merci de compléter ce bulletin (\*) et de nous le retourner avec votre règlement à :**  
La Lettre du Dirigeant - Service Abonnés – BP 95 – F 06902 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex

(\*) Le nombre de participants étant limité, prenez une option immédiatement (par télécopie au (33) 04.93.65.47.49, par téléphone au (33) 04.93.65.47.48 ou par e-mail à [info@mmd-i.com](mailto:info@mmd-i.com)) et validez-la sous huitaine par votre règlement.

**Merci de remplir un exemplaire par participant.**

**Veillez  
cocher  
SVP**



**Veillez enregistrer ma participation au séminaire suivant :**

**La Décision Stratégique**

*La méthode et les outils pour maîtriser le futur*

**Dates à venir**

Après une REMISE EXCEPTIONNELLE DE CRISE de 25 %, le droit d'inscription est de 1 875 € HT (soit 2 242,50 € TTC). Ce montant inclut la documentation, la boîte à outils, les logiciels, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners, le cocktail du premier soir.

Je note aussi qu'une REMISE SUPPLÉMENTAIRE DE 20 % est accordée à toute autre personne (à partir de la deuxième d'une même entreprise qui participe à ce séminaire (remise qu'elle voudra bien déduire elle-même de son règlement).

Je note enfin que le montant de cette participation est imputable au budget de la formation continue.

J'effectue le règlement d'un acompte de réservation de 50 % du total ci-dessus, soit : ..... € (TTC)

Chèque à l'ordre de MMD - La Lettre du Dirigeant

Carte de crédit :       Carte Bancaire       American Express

Numéro ..... Nom du titulaire .....

Valable jusqu'au ..... Signature du titulaire  
(obligatoire)

**Veillez  
compléter  
SVP**



NOM : ..... Téléphone : .....

FONCTION : ..... Secteur d'activité : .....

ENTREPRISE : .....

ADRESSE : .....

.....

..... Effectif total de l'entreprise : .....

**Conditions d'annulation :** Une annulation reçue plus de quatre semaines avant le séminaire donne droit à un remboursement intégral. Au cours de la quatrième semaine avant le séminaire, le remboursement est de 75 %, et de 50 % au cours de la troisième semaine avant le séminaire. Une annulation reçue au cours des deux dernières semaines ne peut pas donner lieu à remboursement.



**SIGNATURE :**